Les instruments de la mue

Autor(en): **Kappeler, Beat**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **77 (1985)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-386229

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les instruments de la mue

par Beat Kappeler, secrétaire de l'USS

Pour toutes les régions touchées par les chambardements structurels, le passage de la crise à la mue ne s'est pas fait du jour au lendemain. Si, tout d'abord, ces régions se sont laissées glisser dans une torpeur stupéfaite, elles passent aujourd'hui à l'action. Mais ces développements ne suscitent dans notre pays qu'une distraite attention. Et deux commentaires-types. D'abord, que les effets de la restructuration ne sont dans le fond pas si graves que ça. Ensuite, que nous ne disposons pas, à l'encontre des autres pays, des instruments volontaristes qui permettraient une intervention directe dans l'économie. Archi-faux, ces deux commentaires sont le reflet fidèle des illusions que l'on entretient en Suisse.

Dans notre pays, le bouleversement des structures s'est opéré de manière à la fois très brutale et radicale. Entre 1972 et 1984, le secteur secondaire a été saigné de 20% de ses emplois. La remontée s'amorce depuis le début de 1985, mais on sait aujourd'hui que l'emploi n'atteindra plus l'ampleur qui était la sienne au début de la crise. La période la plus dévastatrice se situe entre 1975 et 1978: 11% de chute en trois ans.

Chacun sait que les travailleurs immigrés ont absorbé une large part du choc entre 1975 et 1978. Mais ils ne furent pas les seuls. Des dizaines de milliers de femmes, de travailleurs proches de la retraite ou de jeunes contraints de poursuivre leur formation pour éviter le chômage ont fait les frais de la restructuration.

La Suisse est devenue le pays de la peur. Peur pour qui travaille dans une région défavorisée. Peur pour qui a plus de cinquante ans. Peur pour qui ose défendre ses droits dans l'entreprise. Peur pour les femmes et leurs salaires d'appoint.

La Suisse est aussi devenue le pays des écarts: ses régions s'éloignent les unes des autres. Dynamisme économique, offres de formation dans les techniques nouvelles, revenu par habitant, assiette de l'impôt varient fortement et de plus en plus d'un canton à l'autre. L'arc horloger d'hier, prospère et envié, n'a plus guère de rapport avec celui d'aujourd'hui. Le canton d'Appenzell compte autant d'habitants qu'en 1885, et l'exode n'est pas enrayé. Même phénomène pour les vallées italiennes des Grisons et des régions périphériques du Tessin. Au cœur géographique du pays, l'Entlebuch vient d'être déclaré «région la plus pauvre de Suisse».

Il faut enfin regarder la réalité en face et agir.

C'est là qu'intervient la seconde illusion dont se bercent les Suisses. Elle est tenace, celle-là: à la différence des autres pays, nous ne disposerions pas des instruments nécessaires pour intervenir, notre Etat serait trop décentralisé pour le faire. Sans parler des mentalités engluées dans un libéralisme si excessif qu'elles repoussent même une garantie fédérale destinée aux innovateurs...

Or la politique structurelle existe bel et bien dans notre pays. Sa puis-

sance se compte même par milliards de francs. Pour soutenir les géants établis de l'industrie des machines, la Confédération n'a-t-elle pas réussi, vers 1983, à mobiliser deux milliards en quelques mois (camions Saurer; Skyguard-Bührle; Atatürk-GRE pour Brown-Boveri et Sulzer; la variante helvétisée du nouveau char)? Pour soutenir souvent ces mêmes industries, on crée des crédits mixtes qui s'élèvent à des centaines de millions. En outre, la banque centrale – comme celles d'ailleurs de tous les autres pays industrialisés – s'est engagée à garantir les dizaines de milliards engagés par les grandes banques de son territoire dans l'éventualité d'un crach important... Toutes ces mesures ne sont pas forcément fausses. Mais elles doivent trouver leur prolongement là où des structures sont ébranlées, où des hommes et des femmes se découragent.

L'Union syndicale voit trois trains de mesures générales, en plus des soutiens souvent imaginatifs et énergiques mis en place par les cantons et les villes concernés.

Premièrement, une attitude active de la Confédération en matière de politique régionale et sur le plan des technologies. Actuellement, les mesures prises dans ces domaines après moult hésitations et critiques suivent tant bien que mal leur petit bonhomme de chemin.

Deuxièmement, la Suisse doit diminuer son budget global de travail, mais pas en créant des chômeurs. Il faut réduire la durée hebdomadaire et annuelle du travail; noyauter les systèmes de l'AVS, de l'AI, des caisses assurances de chômage et maladie pour permettre la retraite anticipée à ceux que l'âge empêche de trouver du travail. Cette réduction du budget du travail répond aux critères de l'équité, de la modernité et du respect de l'environnement. Equité, parce que le volume de travail réduit par la révolution technologique en cours sera ainsi réparti entre tous plutôt que de rester l'apanage des plus forts. Modernité car en diminuant le volume de travail, les progrès de la technique se mettront au service de l'homme et non pas l'inverse. Quant à l'environnement, mis durement à l'épreuve par une croissance exponentielle, il sera ménagé puisqu'on aura coupé court à l'éternel chantage du «seule une expansion rapide peut donner du travail à chacun». Le flux de matières et d'énergie sera stabilisé, la consommation restant égale pour un travail moindre.

Troisièmement, la Suisse doit créer un programme de relance et d'investissement de l'économie intérieure, à l'image, par exemple, de celui suggéré par la FOBB: transports publics, isolation des 2,5 millions d'appartements à courants d'air, recherche d'énergies nouvelles, infrastructure dans les régions de montagne. Le volume de travail est énorme (870 000 années). Ces activités présentent le double avantage de la décentralisation et du respect de l'environnement.

Preuve est faite que la Suisse, elle aussi, dispose des instruments nécessaires pour mener une politique structurelle active et équitable. L'USS – mais elle n'est pas la seule – veillera à ce que des mesures soient prises avant qu'on ne frise la catastrophe, comme c'est le cas de nombreuses régions européennes aujourd'hui.